

Je donne

\frown	24	£
\cup	20	U

	F2	£
ノ	JZ	U

\bigcirc	180	4
------------	-----	---

\bigcirc	Autre	e mo	ntan
------------	-------	------	------

																		4	(
•	•	•	•	•	•		•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•		4

Exemple : un don de 180 €, vous coûtera, après déduction fiscale, 60 €

Un reçu Cerfa vous sera adressé automatiquement.

0	En ligne sur le site sécurisé
	DON.TSEDAKA.FR



- Par chèque à l'ordre de FSJU-Tsédaka
- Par CB au 01 42 17 10 08
- En espèces
- Par prélèvement mensuel. (formulaire nécessaire).

- Pour les particuliers, votre don ouvre droit à une réduction d'impôts égale à 66% de son montant à concurrence de 20% de votre revenu imposable. Le trop versé peut être étalé sur 5 ans*. Ce don peut également être effectué en actions.
- Si vous êtes assujetti à l'IFI (Impôt sur la Fortune Immobilière), vous pouvez déduire de votre impôt le pourcentage légal de 75%: don en chèque libellé à l'ordre de « FJF-Fondation FSJU -AUJF », don en ligne sur fsju.fondationjudaisme.org, don par virement: RIB sur demande au 01 42 17 11 38
- Vos informations sont utilisées par le FSJU pour gérer votre don et vous adresser un reçu fiscal. Conformément à la loi, vous pouvez exercer vos droits (accès, rectification, suppression...) auprès du DPO : dpo@fsju.org. Plus d'infos : fsju.org.
- Pour les entreprises, une réduction d'impôts de 60% du montant de votre don dans la limite de 20 000 € de votre chiffre d'affaires (CA de 0 à 4m€) désormais ou 0,5% du CA (CA > 4m€). Le trop versé peut être étalé sur 5 ans*.

*dans les mêmes limites sur les 5 années suivantes après prise en compte des dons de ladite année.

Nom Adres	se
	Postal Ville
POUR LES SOCIÉTÉS Nom de la société	diqueSiretSignature

